



# GOBG

Groupe Ornithologique du Bassin Genevois

# Informations

n°11 - hiver 2016

- 1 -

Chères et chers ami(e)s et membres du GOBG,

En ce début d'année, le comité vous remercie de votre fidélité et vous souhaite un excellent millésime 2016.

Nous vous proposons ci-dessous quelques nouvelles de notre association:

Vous trouverez:

- un résumé des rapports annuels (2015) des diverses espèces suivies par le GOBG. Vous pourrez ensuite, par un simple «clic», consulter plus précisément chacun de ces rapports.
- l'agenda de nos sorties prévues pour le printemps;
- quelques nouvelles en bref;
- la réponse à la photo et au son mystère.

## Rapports du suivi des espèces prioritaires en 2015

L'année 2015 a été une année particulière au niveau climatique: remarquablement chaude (record de la température moyenne annuelle), avec un hiver peu enneigé, un printemps assez doux et un été sec, avec un déficit hydrique assez prononcé au final. Globalement cependant, l'année a été propice à la plupart des espèces que nous suivons.

Les nocturnes (Effraie des clochers et Chevêche d'Athéna) ont, semble-t-il, bien profité des conditions climatiques. Pas de longues périodes d'enneigement et des proies en suffisance durant l'élevage des jeunes. L'**Effraie des clochers** a vu le nombre de ses nichées continuer de grimper lentement, suite à l'hiver 2012-2013 désastreux qui avait décimé ses effectifs.

La **Chevêche d'Athéna** se porte également bien. Les effectifs ont encore augmenté, pour atteindre un record inégalé depuis 20 ans : 70 territoires (dont 42 couples certains). La croissance se manifeste surtout entre Arve et Lac depuis plusieurs années, les autres secteurs présentant des effectifs stables. En ce qui concerne la **Huppe fasciée**, sa population est stable depuis 3 ans. Rappelons qu'elle avait totalement disparu de notre canton depuis le début des années 70 et qu'elle est réapparue timidement dès 2006. Une augmentation des effectifs ne semble cependant pas se profiler.

Le **Torcol fourmilier** voit ses effectifs évoluer de manière relativement stable. La diminution du nombre de territoires par rapport à l'année précédente a été compensée par plusieurs secondes nichées, avec un total final en hausse (15 nichées certaines en 2015). Le suivi de l'espèce est relativement récent (2013) mais les résultats sont encourageants et permettent d'envisager la suite avec optimisme.

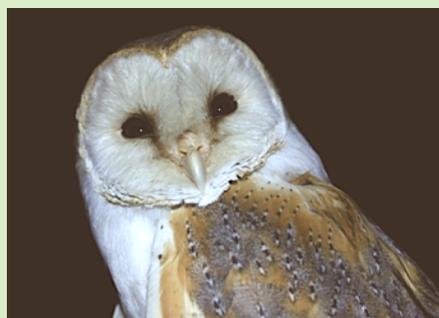
La population du **Pic mar** continue de progresser dans le bassin genevois depuis une quinzaine d'années. Cette espèce typique des chênaies et des vieux bois de feuillus s'est refait une place dans nos forêts. Le nombre de territoires actuels est estimé à plus de 200 dans le bassin genevois et à plus de 80 uniquement dans le canton. Au vu de cette dynamique particulièrement positive, le GOBG a décidé de sortir provisoirement cette espèce de ses projets prioritaires.

Le **Corbeau freux**, quant à lui, poursuit sa colonisation dans toute la région genevoise et la dynamique de sa population ne faiblit pas. En outre, lorsque la présence d'une colonie devient trop conflictuelle pour le voisinage et que l'on doit se résoudre à recourir à l'effarouchement pour la disperser, la mesure a peu d'impact sur la population régionale car l'espèce est capable de se déplacer vers d'autres sites, ce qui est très positif.

Enfin, le **Rougequeue à front blanc** a connu une saison de nidification parmi les meilleures depuis plusieurs années. En tenant compte des différents recensements ciblés effectués en 2015, il apparaît qu'il y a eu une augmentation d'environ 30% de territoires occupés par rapport à l'année précédente. L'espèce se révèle très opportuniste, utilisant des supports variés et nombreux pour y construire son nid (cavités, tuyaux, poteaux électriques, container, ...).

Pour en savoir davantage, nous vous proposons de consulter les divers rapports détaillés de ces espèces [en cliquant sur les liens ci-dessous](#) : (vous trouverez le rapport 2015 à la fin de la présentation de chaque espèce, en format PDF).

[Effraie des clochers](#)



[Chevêche d'Athéna](#)



[Huppe fasciée](#)



[Torcol fourmilier](#)



[Pic mar](#)



[Corbeau freux](#)



[Rougequeue à front blanc](#)



## Agenda de nos sorties printanières

Il est grand temps de préparer vos agendas pour y inscrire quelques unes des sorties que nous vous proposons.

Rappelons que vous êtes prioritaires lors des inscriptions et que celles-ci sont gratuites pour tous nos membres.

Afin de garantir la participation du plus grand nombre d'entre vous, nous prenons en compte un maximum de 3 sorties par personne. Au-delà de la troisième, les inscriptions supplémentaires ne sont validées que s'il reste de la place deux semaines avant la date de la sortie.

**Inscrivez-vous rapidement !** Le nombre de places est limité en général à 15 personnes par sortie pour garantir les meilleures conditions.

Voici une présentation succincte des sorties que nous vous proposons ce printemps. Pour les informations pratiques et les inscriptions, rendez-vous sur notre site:

[L'agenda du GOBG - www.gobg.ch](http://www.gobg.ch).

- Partir à la recherche du Tichodrome échelette, oiseau mythique des rochers et des murailles, lors d'une balade au Fort l'Ecluse (dimanche 14 février).
- Accueillir les oiseaux migrateurs en guettant leur venue et en se familiarisant avec leur chant au cours de 3 balades printanières dans le même milieu.  
Pour ne pas manquer l'arrivée de chacun, et noter leur présence échelonnée, **il est impératif de participer aux trois sorties prévues.**  
2 blocs de 3 sorties sont proposés, l'un en semaine pour les personnes disponibles le mercredi matin (bloc A: mercredis 9 mars, 6 avril, 18 mai), l'autre durant le week-end (bloc B: dimanche 13 mars, samedi 9 avril, dimanche 29 mai).  
NB. l'inscription pour l'un de ces blocs est comptée pour une seule sortie.
- Se mettre à l'écoute des nocturnes durant une balade en début de soirée dans la campagne genevoise, avec la possibilité d'entendre la chouette hulotte, la chevêche et peut-être un moyen-duc ? (dimanche 20 mars).
- Aller observer la migration pré-nuptiale des rapaces sur un point stratégique de passage le long du Léman, au Hucel situé à 970 m. Possible observation d'oiseaux aquatiques à la plage d'Excenevex en cas de météo peu favorable (dimanche 17 avril).
- Assister à l'éveil des oiseaux au Moulin-de-Vert  
Activité réalisée dans le cadre du *Réveil des oiseaux* organisé par Nos Oiseaux et qui se déroule au même moment dans l'ensemble de la Suisse romande.  
Se balader à l'aube dans un milieu favorable pour noter l'apparition progressive des chanteurs. Vous découvrirez la variété de leur chant et tenterez de les reconnaître (dimanche 1er mai).

## En bref ...

### Aidez-nous à limiter les nuisances des chiens et des promeneurs peu consciencieux dans les zones naturelles

Lors de notre dernière Assemblée générale, nous avons eu l'occasion d'engager une discussion, en présence de M. Luc Barthassat, à propos du problème évoqué ci-dessus.

La surveillance des sites protégés à Genève est placée sous la responsabilité des gardes de l'environnement. Ces derniers, représentés par M. Alain Rauss, expliquaient qu'ils ne pouvaient malheureusement pas être présents sur le terrain autant qu'ils le souhaitaient.

Depuis, la situation n'évolue pas, voire elle empire: nous constatons très régulièrement des délits à l'intérieur des sites d'intérêt pour la faune: chiens non tenus en laisse et/ou divaguant, promeneurs et même parfois des véhicules motorisés pénétrant dans les zones interdites d'accès.

Dans plusieurs sites naturels, et notamment ceux de la plaine de Sionnet, il est navrant de constater avec quelle fréquence de telles incivilités se perpétuent.

A l'avenir, nous souhaitons dresser une liste de délits constatés et de l'envoyer régulièrement au chef des gardes de l'environnement et au Conseiller d'Etat en charge du département. Vous pouvez nous aider en nous adressant vos propres constats (les plus précis possibles concernant la date, l'heure, le lieu et la description du cas), que nous nous chargerons de relayer régulièrement et qui pourront constituer autant de justifications pour démontrer qu'il est absolument indispensable d'augmenter la présence des gardes sur le terrain.

Précisons que cette mesure ne doit pas nous empêcher de rappeler les règles à respecter aux intéressés que nous croisons lors de nos balades (la sensibilisation finit parfois par porter ses fruits), bien entendu avec toute la politesse requise pour un dialogue constructif. En outre, cela ne doit pas empêcher le signalement immédiat des dérangements importants à la centrale des gardes au n°022.388.55.00.

### Cotisations

Vous allez recevoir par courrier postal un bulletin de versement imprimé du GOBG. Vous pourrez vous acquitter de votre cotisation jusqu'au 30 mars.

Rappelons que la cotisation annuelle est fixée à 50 CHF.

Bien évidemment, le virement peut être également effectué en ligne:

**CCP 12-780479-5 ou IBAN CH07 0900 0000 1278 0479 5**

### Assemblée Générale

Nous vous rappelons la date de la prochaine AG qui aura lieu comme d'habitude dans la grande salle de conférence du Muséum d'Histoire naturelle de Genève. Elle a été fixée le **mardi 5 avril 2016 à 19h30.**

## Votre avis nous intéresse !

Si vous avez des remarques concernant le fonctionnement de notre association, des commentaires à ajouter, des questions à propos des oiseaux et de leur protection dans notre canton, n'hésitez pas à nous les transmettre.

Nous essayerons d'y répondre au mieux. De même nous accueillons avec plaisir toute suggestion de votre part !

Pour cela, il vous suffit de répondre à ce message

(GOBG-informations, [andre.bossus@gobg.ch](mailto:andre.bossus@gobg.ch)) ou d'adresser votre courrier à :

André Bossus 9, Av. De-Luserna CH-1203 Genève

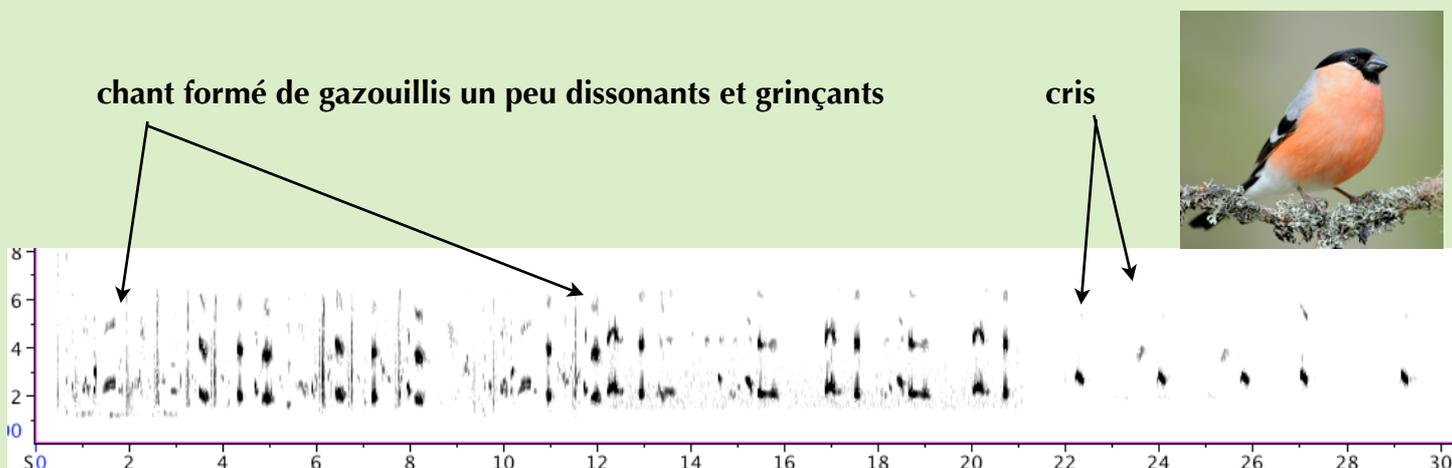
## Prochaine parution du GOBG-informations : avril 2016 (printemps)

## Réponse à notre son et à notre photo mystère

### Le son à identifier

Il s'agit du chant et des cris du **Bouvreuil pivoine**. Le chant est émis uniquement en fin d'hiver et en début de printemps lors de la période de séduction. Il passe souvent inaperçu car ce gazouillis un peu dissonant, haché, hésitant et peu sonore est audible seulement à faible distance. Le cri par contre retentit toute l'année et est produit aussi bien par la femelle que par le mâle. Il est utilisé en toutes circonstances pour maintenir la cohésion du couple. C'est par ce cri qu'on les repère souvent bien en vue à la cime d'un arbre: c'est un signal clair, flûté, qui figure parmi les sons les plus purs émis par les oiseaux.

### sonogramme (= empreinte du son) de l'enregistrement



## L'image à identifier

Il s'agit d'un **Fuligule nyroca**, mâle. Peu courant, c'est pourtant un canard hivernant régulier que l'on a plaisir à repérer car il passe facilement inaperçu, mêlé à d'autres espèces de fuligules. Comme c'était le cas pour les personnes qui ont participé à la sortie à la rade du 13 décembre, vous pouvez l'observer en ce moment à plusieurs endroits du bout du lac (par exemple à la Pointe à la Bise et au port des Eaux-Vives).



C'est le plus petit de nos fuligules, au crâne pointu et au bec se profilant dans le prolongement du front. De couleur brun-chocolat assez uniforme, avec le dos plus foncé et l'arrière (les sous-caudales) d'un blanc éclatant très visible, le mâle possède en outre un oeil blanc et un bec gris à pointe noire. La femelle s'en distingue par un plumage aux couleurs plus ternes et surtout par l'iris de l'oeil brun. Notons que l'on peut parfois trouver des hybrides qui s'associent aux petits groupes de nyrocas (comme c'est le cas actuellement aux Eaux-Vives).

Remarque : Si vous possédez une photo d'une espèce de chez nous, **que vous avez vous-même réalisée**, n'hésitez pas à nous l'envoyer. Elle pourrait constituer une de nos prochaines photo-mystère.